Alors que l’art. 6 de la Charte des principes de l’Islam signée par le recteur de la Grande mosquée de Paris, l’engageait à ne pas importer des conflits, la Salat al-Jumu’a d’hier évoque le « génocide des Palestiniens »

04/11/2023 à 14h44



> *Alors que l'art. 6 de la Charte des principes de l'Islam signée par le recteur de la Grande mosquée de Paris, l'engageait à ne pas importer des conflits, la Salat al-Jumu'a d'hier évoque le « génocide des Palestiniens » https://t.co/pAr3i2kM2U pic.twitter.com/Ru3SlrT3Gw*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) November 4, 2023*

Youtube

Article 6

Rejet de toutes le formes d'ingérence et de l'instrumentalisation de l'Islam à des fins politiques

La présente « charte des « principes », a pour objectif, clairement énoncé, de lutter contre toute forme d'instrumentalisation de l'islam à des fins politiques et/ou idéologique.

Les signataires s'engagent donc à refuser de s'inscrire dans une quelconque démarche faisant la promotion de ce qui est connu sous l'appellation « islam politique[3] ».

Nous luttons avec détermination contre tout mouvement ou idéologie dont le projet détourne notre religion de son véritable objet et tente de créer des rapports de force et des fractures dans notre société.

Ainsi, nous nous engageons à ne pas utiliser ni à laisser utiliser l'islam ou le concept d'*oumma* (communauté des croyants) dans une optique politique locale ou nationale ou pour les besoins d'un agenda politique dicté par une puissance étrangère qui nie la pluralité consubstantielle à l'islam.

Nous refusons que les lieux de culte servent à diffuser des discours politiques ou importent des conflits qui ont lieu dans d'autres parties du monde. Nos mosquées et lieux de culte sont réservés à la prière et à la transmission de valeurs.

Ils ne sont pas érigés pour la diffusion de discours nationalistes défendant des régimes étrangers et soutenant des politiques étrangères hostiles à la France, notre pays, et à nos compatriotes Français.

[3] Par « islam politique », la présente charte désigne les courants politiques et/ou idéologiques appelés communément salafisme (wahhabisme), le *Tabligh* ainsi que ceux liés à la pensée des Frères musulmans et des courants nationalistes qui s'y rattachent.

Le dévoiement de la religion consistant à instrumentaliser l'islam à des fins politiques doit être rejeté avec force et sans réserve.

Nous affirmons que l'ordre politique demeure séparé de l'ordre du religieux. Aucune de nos organisations, aucun de nos préceptes ne peut avoir pour objectifs de faire valoir en France un traitement différencié pour les musulmans.

Nous prenons l'engagement d'assurer de plus en plus le financement de nos lieux de culte par des financements nationaux. Tout financement provenant de l'étranger émanant d'un État étranger, d'une organisation non gouvernementale, d'une personne morale ou physique doit s'inscrire dans le strict respect des lois en vigueur et ne donne le droit à aucun donateur de s'ingérer, de manière directe ou indirecte, dans l'exercice du culte musulman en France.

Les signataires doivent rejeter clairement toute ingérence de l'étranger dans la gestion de leurs mosquées et la mission de leurs imams.

Charte des principes de l’Islam

En Lien :

« Les Croyants se prosterneront alors que les mécréants ne le pourront guère, leur dos restera raide et leur nuque partira dans le sens inverse » : après son tweet, le recteur de la Mosquée de Paris dans la tourmente (MàJ)

Le recteur de la Grande Mosquée de Paris Chems-Eddine Hafiz, invité par l’IESH, en la présence de Amar Lasfar, président de l’UOIF, mouvement issu des Frères musulmans